

# BULLETIN MUNICIPAL d e LE HAM - 2ème semestre 2010 -

Concours de Belote – Club des Bruyères



Société de chasse de Saint Hubert



Classes de neige et de mer - Amicale RPI



Sporting Club Hamois



# Meilleurs vœux

## MAIRIE de LE HAM

5, rue de la grotte, 53 250 Le Ham (Entrée par le parking de la salle communale) Tél. : 02/43/03/97/07 - Fax : 02/43/03/97/23 Site : [www.leham.mairie53.fr](http://www.leham.mairie53.fr) - Courriels : [Mairie.LeHam@wanadoo.fr](mailto:Mairie.LeHam@wanadoo.fr)

<b>LUNDI</b>	9h - 12h	
<b>MARDI</b>	9h – 12h (CV)	14h – 17h
<b>JEUDI</b>	9h – 12h (CV)	<b>fermée</b>
<b>VENDREDI</b>	9h - 12h	14h – 16h30 (CV, DR)
<b>SAMEDI</b>	9h - 12h (CV, MF, OT)	<b>fermée</b>

## SOMMAIRE

**Couverture : photos des associations - Deuxième de couverture : Informations Pratiques/Sommaire/Mot du Maire**

<b>VIE MUNICIPALE</b> .....	<b>P3</b>
<b>VIE COMMUNALE</b> .....	<b>P7</b>
Vœux du Maire / Location salle et cellule réfrigérante / Atelier communal	P7
Cimetière / Repas des anciens / Solidarité (Bénin) / Nouveaux habitants	P8
Etat Civil / Recensement	P9
ALSH	P10
Hamois à l'honneur	P11
Echange multilatéral / Rénovation de la salle / Emploi saisonnier / Ecole / Photo mystère	P12
<b>VIE QUOTIDIENNE</b> .....	<b>P13</b>
Vos démarches/Nuisibles	P13
Déneigement	P14
Etang / Facebook / Animaux errants	P15
<b>VIE ASSOCIATIVE</b> .....	<b>P15</b>
<b>VIE CULTURELLE</b> .....	<b>P20</b>
Point lecture/ Théâtres	P20
Exposition / Coin historique (SIVOM, Robert Buron)	P21

**Troisième de couverture : N° utiles/Artisans et Commerçants - Quatrième de couverture : Calendrier des Manifestations**

## Le mot du Maire

*Au seuil de cette nouvelle année je vous souhaite à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour 2011.*

*Au printemps prochain, nous pouvons espérer, enfin, les signatures de la 3ème tranche de l'échange multilatéral. Les nombreuses démarches administratives avancent. Après plusieurs contacts avec les personnes, des rencontres avec Maître Favre-Taylaz, Notaire, les personnes concernées pourront, officiellement, entrer en possession de leur bien.*

*Au cours du 2ème semestre 2010, divers travaux ont été réalisés, l'atelier de l'employé communal a été transféré rue Mont. Pour ce nouveau local, des aménagements intérieurs neufs sont réalisés, comme la mise aux normes des installations électriques et la pose de 2 portes sur rail pour fermer le bâtiment. A l'église, les branchements électriques étaient devenus obsolètes, l'installation a été refaite à neuf selon les normes en vigueur. Les travaux prévus pour 2011 débiteront près de l'église avec la mise en valeur du lavoir communal. En cours d'année devrait commencer la réhabilitation du bâtiment 1 bis rue Mont pour la création d'une salle d'exposition. Il sera réalisé, aussi, un empierrement et bicouche des chemins de la Lande et de la Valinière. En début d'année 2011, vous serez consultés pour le recensement qui sera effectué par Mme Patricia Mézières. Merci de lui réserver le meilleur accueil.*

Bonne année 2011.

Christian VALLEE, Maire

# Vie municipale

SI VOUS LE SOUHAITEZ, VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE DE DIFFUSION POUR RECEVOIR PAR MAIL CES COMPTES-RENDUS APRES CHAQUE REUNION, IL SUFFIT DANS FAIRE LA DEMANDE EN MAIRIE (EN LAISSANT SON ADRESSE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE). Ce ne sont que des extraits parfois reformulés pour la lisibilité.

## SEANCE DU 27 JUILLET

Etait excusé : M. Joël LEBLANC

**INTERVENTIONS CHOREGRAPHIQUES A L'ECOLE 2010/2011** proposées par l'Association Départementale pour le Développement de la Musique et de la Danse en Mayenne (ADDM53) : 225.95 € plus une adhésion annuelle de 16 € sont accordées.

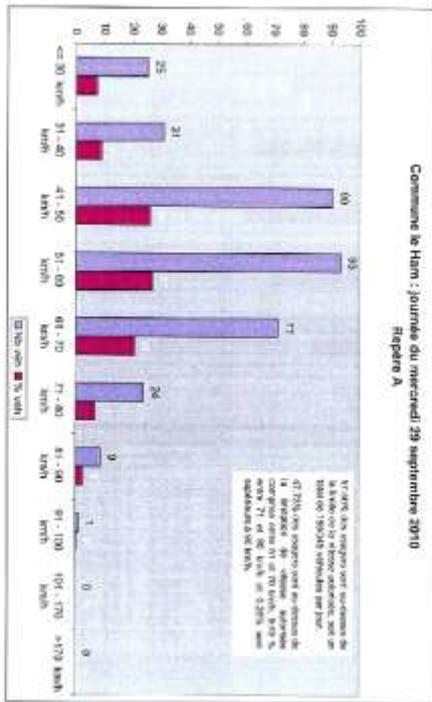
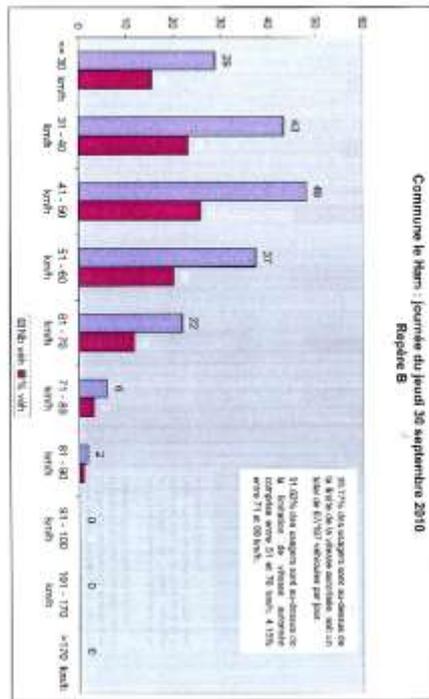
**REGLEMENT GARDERIE RENTREE 2010/2011 ET TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE** : la prestation de service ordinaire versée par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) aux collectivités pour les garderies périscolaires est soumise à de nouvelles modalités d'attribution à compter de septembre 2010. La gratuité de la garderie n'est plus éligible, seule la facturation ouvre droit à une aide financière. La commission R.P.I s'est réunie pour harmoniser les pratiques sachant que la volonté des 2 communes est de permettre à tous de bénéficier du service dans les meilleurs conditions et souhaitent donc pratiquer des tarifs très attractifs. Il est instauré un service payant sur la base d'une cotisation annuelle de 8 € par an et par enfant ; mis en place un prorata de la cotisation annuelle en fonction de la date d'inscription à la garderie. En cas de départ anticipé ou de déménagement, pas de remboursement. Chaque heure entamée est due.

**FACTURATIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS 2010** : certains enfants étaient inscrits la semaine de la grande sortie et ne sont pas venus, parfois sans prévenir (1), absence signalée tardivement (2) et pour accident (1). Idem pour le camp ou un enfant était inscrit la semaine et n'est pas venu mais a participé une journée. Ces absences ont empêché d'autres enfants de venir, faute de place. ↪ Absence pour cause d'accident : pas de facturation. ↪ Absence signalée tardivement : facturation du supplément « sortie » ↪ Absence injustifiée : facturation du supplément ↪ Absence au camp : facturation du supplément de 30 € plus la semaine (entamée donc due).

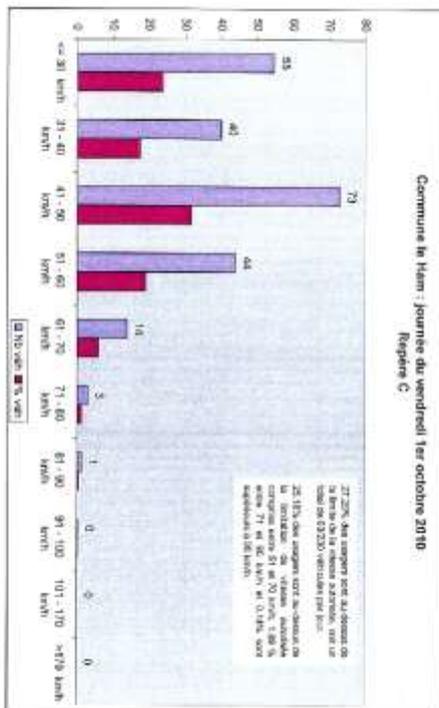
**AMENAGEMENT DU LAVOIR** : M.BERSON, maçon, propose de réaliser 2 murets en pierres, non pas 4, ce qui permettrait ainsi de le mettre en valeur. L'un des murets serait situé dos à l'église et l'autre côté « Route d'Hardanges ». Des fleurs pourraient aussi contribuer à agrémenter le site. Le projet suit donc son cours.

**FETE COMMUNALE** : le coût de la course cycliste, organisée par le Comité des Fêtes est très élevé et sans retombées financières directes. L'association ne souhaite plus l'organiser. Attaché à cette tradition, Monsieur le Maire invite l'assemblée délibérante à réfléchir à une solution pour la maintenir. L'assemblée décide de ne pas la prendre en charge mais décide en revanche de financer le feu d'artifice (l'ensemble de la population peut en profiter) pour l'année 2010 et les suivantes.

**PANNEAUX DE SIGNALISATION ET VITESSE EXCESSIVE** : Plusieurs demandes ont été adressées en Mairie et auxquelles il sera répondu positivement : ✕ Il n'y a pas de panneau indiquant la Mairie au mini-giratoire. ✕ Avec le système électronique de navigation, des camions se trompent régulièrement et se rendent au « Le Haut Chevreau ». Les propriétaires demandent l'installation d'un panneau « voie sans issue » au bout de leur route. ✕ Les services de secours et la Poste ont des difficultés pour différencier « le Bas de la Butte » de « la Planche aux Prêtres ». Monsieur le Maire propose donc d'installer un panneau pour chaque lieu-dit. ✕ Enfin, une vitesse excessive est constatée par les habitants du Château qui souhaitent qu'une solution soit envisagée. La pancarte est située après le lieu-dit en direction du Ribay. La réglementation en vigueur qui s'applique est la limitation de vitesse à 50 km. Des contrôles de vitesse ont été effectués **dans le bourg** pendant une semaine (limitation à 50 km/h). **De nombreux véhicules vont trop vite, nous faisons donc appel à votre civisme pour la sécurité de chacun.** Le mercredi au Château (route du Ribay) ; le jeudi au Chêne Cutte (route de Chevaigné) ; le vendredi rue de la grotte (route de Villaines) :



**ECHANGE MULTILATERAL** : le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est en relation fréquente avec Maître Favre Taylaz, Notaire à Villaines-La-Juhel au sujet de l'échange multilatéral. Le dossier avance mais sa complexité retarde la finalisation. En effet, au fur et à mesure des années se sont multipliées les successions, et donc les intervenants.



### SEANCE DU 7 SEPTEMBRE

**COMPTE RENDU DES VISITES DE BATIMENTS D'EXPOSITION** : le Maire précise qu'il s'est rendu dans la Sarthe à Parc-Sur-Sarthe et Viré-En-Champagne afin de voir des aménagements de salles d'expositions en présence M. Jean-Marc SALIN, Mme Mireille FORTIN et M. Joël LEBLANC. Ces exemples permettent de constater qu'une réhabilitation simple de la salle 1bis rue du Mont est possible dans une fourchette de 100 000 €.

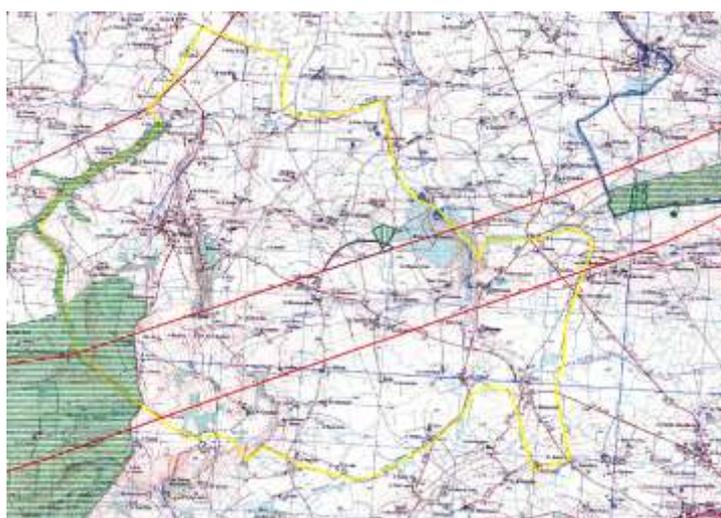
**CHOIX D'UN ARCHITECTE 1 BIS RUE DU MONT : (prix en €)**

	Bouland	Bleu d'architecte	Letertre-M.
Esquisse	525	600	720
Avant projet sommaire	1050	800	640
Avant projet définitif	2100	1700	560
Projet	2100	2000	800
Contrats de travaux	525	600	1200
Direction exécution travaux	3675	3700	2720
assistance opérations réception	525	600	240
relevé bâtiments (mission complém.)	2625	1500	800
total HT	13 125	11 500	8 000

La proposition de Mme LETERTRE-MARTIN, architecte D.P.L.G au Horps est retenue. L'ensemble des conseillers sera impliqué dans le suivi du projet et que l'étude du financement est en cours.

<b>SEANCE DU 18 OCTOBRE</b>
-----------------------------

**MODIFICATION DU PERIMETRE DE LA ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN DU SYNCLINAL DE PAIL : vote à bulletins secrets, Mme ROULAND quitte la salle. Pour : 7 voix. Contre : 3 voix**



**PROJET SALLE D'EXPOSITION :** le Maire propose un planning provisoire : avant-projet sommaire en décembre 2010, avant-projet définitif en janvier 2011 ; Projet en mars 2011 ; démarrage des travaux au printemps 2011 pour une durée des travaux d'environ 4 mois. Des subventions (réserves parlementaires) seront peut-être accordées par l'intermédiaire de M.M.Favennec, Le Scornet et Arthuis.

**DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMICALE LAIQUE POUR CLASSE DE NEIGE** qui aura lieu du 09 au 18 décembre 2010 au Collet d'Allevard. Il est demandé une subvention de 90 € par enfant, sachant que 8 enfants du Ham participeront, soit un total de 720 €. Demande acceptée.

**REEMPOISSONNEMENT ETANG DE BONDI :** M. RONCIN dresse un bilan de la saison de pêche 2010 qui présente un bénéfice de 385.58 €. 530 cartes ont été vendues (7 à l'année) contre 512 en 2009. 80 à 100 kilogrammes de carpes seront remis en janvier 2011.

**DECISIONS D'ACHATS :** Mise en conformité des cloches de l'église (GOUGEON) pour 2 265 € ; Installation d'un moteur à la petite cloche (GOUGEON) pour 1 831 € ; Panneaux de signalisation (mini-giratoire, carrefour route de Villaines, voie sans issue « le Haut Chevreau », La Planche aux Prêtres, le Bas de la Butte) Signaux Girod pour 482.14 € H.T ; Achat de 2 extincteurs (SIFFRAP) pour 175 € H.T ; Achat d'un téléphone pour la garderie (France Télécom) pour 20.82 € H.T ; Achat d'une perceuse (les Briconautes) pour 174.51 € H.T ; Achat d'une plaque inox pour la cantine pour 196.58 € H.T ; Fournitures pour pose d'un plancher futur atelier 1 bis rue du Mont (Briconautes) 178.09 € H.T ; Achat d'une meuleuse pneumatique (Roismier/Tesnière) pour 47.91 € H.T ; Achat d'un défibrillateur pour le football (CMC) pour 1 289 € H.T ; Mise aux normes de l'église (Sarl Bréhin) pour 3 013.65 € H.T ; Travaux d'électricité dans le futur atelier communal 1 bis rue du Mont (Sarl Bréhin) pour 2 525.93 € H.T.

**CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE A LA C.C.V TRAVAUX DE VOIRIE 2010 :** l'assemblée délègue à la Communauté de Communes de Villaines-La-Juhel la maîtrise d'ouvrage des travaux de

rechargement et de renforcement de voirie pour l'année 2010. Les prestations annexes sont prises en charge par la C.C.V. Une fois la réception faite et après la levée des éventuelles réserves, la commune se comportera en propriétaire de la voirie aménagée.

#### SEANCE DU 16 NOVEMBRE

##### Tous les conseillers présents sauf M.BRINDEAU (excusé)

Mmes DERSOIR et LEBAS de la société Eole Génération (groupe GDF/SUEZ) présentent leur société et font état d'un appel à projets qui est lancé sur le terrain militaire du Mont du Saule. Un projet pourrait s'étendre sur Le HAM. S'agissant d'un appel à projets, ces derniers peuvent être de toute nature et doivent être déposés en Sous-Préfecture avant janvier 2011. Les candidats n'ont pas le temps de déposer un dossier complet mais doivent en déterminer les grandes lignes. Pour avancer de façon plus précise, Le Conseil Municipal est invité à autoriser ou non la société à une première démarche de prospection auprès des propriétaires concernés. Il est décidé de décider de la question lors de la prochaine séance de Conseil Municipal, sachant que le projet en lui-même et la société ne seront peut-être pas retenus au niveau de la Préfecture (réponse courant avril 2011) ; sachant que les militaires cèderont le site en juillet 2011.

**L'ESQUISSE 1 BIS RUE DU MONT** a été présentée le 15 novembre 2010 par Mme LETERTRE-MARTIN, architecte en présence des membres de Conseil Municipal disponibles et de Monsieur MALENFANT. Le projet répond aux consignes initialement fixées (sobriété, fonctionnalité, modularité, conservation du cachet, réalisation d'un plancher ignifugé...).

**REPARTITION DES SECTEURS RISQUES NATURELS ERDF** : chaque Conseiller Municipal se voit attribuer un secteur de surveillance en cas de risques naturels (lignes électriques tombées en cas de tempête...) et devra faire remonter les informations à Joël LEBLANC, correspondant risques naturels ERDF.

#### SEANCE DU 14 DECEMBRE

**EXTENSION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DU PROJET EOLIEN MONT DU SAULE** de la société Eole Génération, deux éoliennes sont sur la commune du Ham. Cette société demande l'autorisation d'effectuer des démarches auprès des propriétaires terriens qui pourraient être concernés par le projet. Le Maire propose de procéder à un vote à bulletins secrets. Nombre de votants : 11 ; Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 11 ; Pour : 6, Contre : 5 ; la société EOLE GENERATION est autorisée à contacter les propriétaires pour le projet en question, étant entendu que cela n'entraîne aucun engagement pour la suite du projet.

**FRAIS DE REPARTITION DES FRAIS DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL** : le Maire expose à l'assemblée les comptes respectifs de Le Ham et Loupfougères pour l'année 2009/2010. La commune de Loupfougères doit à la commune de Le Ham la somme de 195€.

**MISE A JOUR DE LA CONVENTION RELATIVE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU R.P.I.** : les commissions « affaires scolaires » de Le Ham et de Loupfougères, ont décidé de mettre à jour la convention de répartition des frais de fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE** : Mme ROULAND fait un compte rendu du dernier conseil d'école qui s'est déroulé au Ham le 18 novembre. Il en résulte les éléments suivants : la classe de neige a lieu du 9 au 18 décembre et concerne les CM1 et 2 ; projet Danse pour GS CP CM1CM2. A Loupfougères : fresques (mosaïque) ; Danse et une animation sur l'environnement prévus.

**EFFECTIFS EN BAISSSE** : CM1-11 CM2- 5 (=16) CE2-12 CE1-11 (=23) soit 39 élèves à partir sur 4 ans... GS-12 CP-7 (=19) MS-7 PS-17 TPS-6 prévus (=23). Pour l'instant 75 élèves (+6)

**CREATION D'UN POSTE DE COORDINATEUR COMMUNAL** pour la durée nécessaire au bon déroulement de l'enquête de recensement pour 2011. Il rappelle les dates de collecte des informations qui sont débuteront le 20 janvier pour se terminer le 19 février, sachant que le travail de coordinateur s'étale sur plusieurs semaines. Dany FLECHARD, secrétaire, est nommé mais compte tenu de son absence possible, il demande l'autorisation de nommer son ou sa remplaçante coordinateur communal.

**CONVENTION A.L.S.H AVEC VILLAINES-LA-JUHEL** : le conseil municipal renouvelle la convention permettant la prise en charge totale de la différence de tarifs pour l'ALSH de Villaines-La-Juhel pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. La prise en charge concerne toutes les périodes d'ouverture pendant toutes les vacances scolaires (sauf pendant l'ouverture de l'ALSH du Ham).

**AMENAGEMENT DU LAVOIR** : Duval-Rocton a été retenu pour un montant de 2 206 € H.T.

**DEMANDE DE STAGE EN MAIRIE** : Melle Marion LOCHU, étudiante à l'Université du Maine de LE MANS a demandé à effectuer un stage en Mairie pour la période du 03 au 22 janvier 2011.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION SIVM DU 09 DECEMBRE :** Mme ROULAND informe l'assemblée délibérante des principales caractéristiques du réseau d'eau de Le Horps. Environ la moitié de la commune (en abonnés) est desservie par le S.I.V.M. Les principaux chiffres sont les suivants :

- L= 148 Km de linéaire de réseaux. Indice linéaire des pertes en réseau 0.6 m3/km/jour.
- 2 000 habitants desservis (Le Horps, Hardanges, LeRibay, Le Ham, Champéon et Marcillé)
- Importation du Syndicat Mixte de Renforcement en eau potable du Nord Mayenne 80 000 m3 sur 145 400 (total)
- Tarifs abonnement 80€ de 0 à 200m3 : 0.889€ plus de 200 : 0.918€ pour 2011 (tarifs identiques à 2010)

# Vie communale

## VŒUX DU MAIRE

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA CEREMONIE DES VŒUX AURA LIEUE LE SAMEDI 8 JANVIER A 11 HEURES A LA SALLE COMMUNALE.** Les prix des Maisons Fleuries seront remis à cette occasion, ainsi que les livres fabriqués pour les enfants de l'ALSH ayant participé à l'atelier au château de Mayenne. **Pour toute inscription au concours des Maisons fleuries 2011, veuillez passer en Mairie avant le jeudi 16 juin.**

## LOCATIONS SALLE ET CELLULE REFRIGERANTE

### SALLE COMMUNALE

<b>Mariage</b>	
Commune	145 €
Hors commune	180 €
<b>Banquet</b> (moins de 60 personnes) hamois uniquement	70 €
Commune (plus de 60)	110 €
Hors commune (plus de 60)	135 €
<b>Vin d'honneur</b>	
Commune	40 €
Hors commune	50 €
<b>Assemblée générale</b>	
Commune	25 €
Hors commune	30 €
<b>Concours de belote</b> (commune uniquement)	85 €
<b>Spectacle / théâtre</b> (tarif unique)	60 €
<b>Café sépulture</b> (utilisation de la vaisselle)	30 €
<b>Saint Sylvestre</b> (Commune)	160 €
(hors Commune)	300 €
<b>Salle non nettoyée</b>	80 €
<b>Electricité</b>	0,25 € KW
<b>Vaisselle cassée : forfait en fonction du type de vaisselle</b>	

### CELLULE REFRIGERANTE avec plateau

Commune	50 €
Hors commune	70 €
Associations communales	50€ (1 gratuité par an)
Associations hors commune	70 €

être titulaire du permis E  
prise 380 volts



## ATELIER COMMUNAL

Il a changé de place et est situé au 1 bis rue du Mont.  
Des travaux ont été effectués pour le remettre aux normes.

## CIMETIERE



**Tombe en état d'abandon :** « qui offre un aspect indécent, nuisible au bon ordre et à la décence du cimetière... Vue déplorable de la tombe abandonnée (constat sur place), clôtures tordues, monuments brisés, pierres tumulaires fracturées, état de ruine, envahissement par de folles herbes, concessions délabrées et envahies par des ronces et autres plantes parasites. Une clôture métallique rouillée ne peut être considérée comme un signe d'abandon. »

**La procédure est en cours, toutes les familles concernées vont recevoir un recommandé avec une convocation au cimetière. Les travaux seront à effectuer dans les 3 ans.**

## REPAS DES ANCIENS (CCAS)

Le CCAS offrira un repas aux personnes âgées de plus de 65 ans le samedi 5 mars (à la salle communale).

## SOLIDARITE : AIDE AUX ENFANTS DU BÉNIN

6000 km nous séparent... Leur école maternelle communautaire est loin de tout, sur l'eau ou dans la brousse...

Assis sur des nattes, l'ardoise posée sur les genoux, un bâton de craie à la main, ils s'expriment par le dessin, le graphisme avec beaucoup d'enthousiasme. Le don annuel de la commune du Ham permet l'achat d'ardoises et de craies apportant ainsi un soutien apprécié des communautés villageoises.

Suzanne et Gérard Droz - Réseau Éducation Pour Tous en Afrique

Contact : [beninvibibi@gmail.com](mailto:beninvibibi@gmail.com)



## Nouveaux habitants

**La municipalité est heureuse de souhaiter la bienvenue à :**

Samantha SAVARY et Garry BLOOMFIELD

Antoinette ANGOT

Stéphanie CHAUSSI

Hervé LHUISSIER

Jeanine et Alain JEANNEAU et leur fils

Catherine UZON et Jean-Baptiste FORVEILLE

Maria BASFORD

Rose-Marie BENOIT et Nicolas SAINT ELLIER

Sylvie MARTINIÈRE

2 lot de la Croix du Houx

L'Aiguechère

3 lot de la Croix du Houx

La Guérottière

La Loge Bondi

La Heslière

La Terrière

Le Chesnay

L'Elée

**TRANSCRIPTION DE DECES**

	Né (e)		Décédé		
	le	à	le	à	
GASTON BRUNET	5 mai 1930	Anglechère	10 novembre	Javron	Inhumé au Ham, Habitait rue principale

**DECES**

	Né(e)		Décédé(e)	
	le	à	le	à
HENRI PRUD'HOMME	06 juin 1929	Villaines	15 septembre	Le ham (domicilié à Lassay)

**MENTION DE DECES**

	Né(e)		Décédé(e)	
	le	à Le Ham	le	à
MARIE BRUNEAU	19 juin 1911	La Héslière	7 novembre	Lassay
LUCIE SUBLARD	30 mars 1924	La Valinière	27 octobre	Ruillé sur Loir (Sarthe)
GASTON PERRIER	1 octobre 1930	L'élée	7 décembre	Cudot (Yonne)

**NAISSANCES**

	Né(e) le	Adresse
NILO JAMES	27 juillet	L'élée
LIRIO PINSON	23 septembre	8 lotissement de la croix du houx
MARTIN ROBIEUX	2 octobre	L'étulerie
NOLAN LEDUC	25 octobre	3 lotissement du mont du saule



**LES MARIES**

Sébastien PINSON et Emilie LEPAGE se sont mariés le 28 août.



**Recensement de la population**

La population sera recensée du 20 janvier au 19 février 2011. Mme Patricia MEZIERE passera dans les foyers hamois.

## Accueil de loisirs Sans Hébergement

**BILAN FINANCIER** de juillet 2010 - 66 enfants,

### DEPENSES

Nourriture	1 419,83 €
Divers	175,06 €
	<b>1 594,89 €</b>
Fournitures d'activités	161,36 €
Fête fin de centre	21,33 €
Brumisateurs	15,40 €
	<b>198,09 €</b>
Achat d'une toile marabout (tente)	1 643,42 €
	<b>1 643,42 €</b>
Parc d'attraction	317,20 €
Saint Léonard des Bois	234,50 €
Mayenne	40,00 €
Saint Léonard des Bois	345,00 €
Feurprier	995,00 €
	<b>1 931,70 €</b>
Salaire + Charges	10 916,14 €
Remboursement frais kilométriques	1 29,15 €
Assurance	84,85 €
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>16 498,24 €</b>

152 semaines facturées...

### RECETTES

Semaines et repas	6 326,12 €
Commune conventionnée	570,00 €
<b>S/S TOTAL</b>	<b>7 466,12 €</b>

Subventions (1 an de décalage)

P.S.O (2009)	1 929,98 €
C.E.J (2009)	3 489,26 €

<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>12 885,36 €</b>
-------------------------------	--------------------

<b>Déficit (sans la tente)</b>	<b>2 539,46 €</b>
--------------------------------	-------------------



Un accueil sera ouvert en **entre le 4 juillet et le 29 juillet 2011**. Une tarification dégressive à la semaine sera appliquée, elle prendra en compte les revenus des parents (Quotient Familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales).

#### Semaine « classique »

Quotient familial < 800

	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 et au-delà
commune	30€	28	26	24
hors commune	45	43	41	39

Quotient familial > 800

	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 et au-delà
commune	33€	33	30	28
hors commune	48	45	43	41

#### Semaine du parc d'attraction

Quotient familial < 800

	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 et au-delà
commune	40€	38	36	34
hors commune	55	53	51	49

Quotient familial > 800

	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 et au-delà
commune	43€	43	40	38
hors commune	58	55	53	51

Semaine du camp

QF < 800

repas du midi non compris	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 et au-delà
commune	60€	58	56	54
hors commune	65	63	61	59

QF > 800

repas du midi non compris	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 et au-delà
commune	63€	63	61	59
hors commune	78	76	74	72

**Le tarif d'un repas est de 2,33€. Comme les années précédentes, chaque semaine entamée est due.**

**La date limite d'inscription sera fixée au samedi 28 mai, le matin, cette demi-journée d'inscriptions sera organisée afin d'obtenir des familles des dossiers complets.**

### Hamois à l'honneur

NE PAS HESITER A TRANSMETTRE TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT UNE OU PLUSIEURS PERSONNES A LA MAIRIE, EN JOIGNANT UNE PHOTO. MERCI.

#### NOA RENARD A ETE PARRAINE CIVILEMENT LE 25 SEPTEMBRE

Ses parents, parrain et marraine ont reçu le diplôme officiel des mains de Christian Vallée, Maire, après la cérémonie.



#### MICKAEL BARBIER ARRETE LA COMPETITION

Mickaël a commencé à l'école de vélo de Mayenne à l'âge de 10 ans, cette année là, il fut champion de la Mayenne de cyclocross. Il a débuté la compétition sur route en minime à 13 ans. Il termine sa carrière à 34 ans après avoir été en première catégorie pendant une douzaine d'années.

De sa vingtaine de victoires il retiendra celle du Ham en 1999, celles de Mayenne, Ballots, Quelaines, la Gerbe d'Or à Rennes, la dernière étape du Mortanais et de Pouancé Sainte Luce.

Mickaël ne possède pas le palmarès qui devrait être le sien, c'est un excellent rouleur, grimpeur, son handicap étant le sprint.

Ses 7 participations aux Boucles de la Mayenne lui ont permis de côtoyer les professionnels, il en garde une certaine fierté.

Il prend une retraite sportive bien méritée fin 2010 avec une dernière participation au cyclocross de Mayenne le 26 décembre.

Bonne route...

## Echange Multilatéral

Il est en projet depuis 1991, nombre d'entre vous ont procédé à des ventes, des donations sur les biens compris dans cet échange. Il est donc important que les personnes concernées répondent dans les plus brefs délais aux interrogations de l'étude Favre-Taylaz de Villaines et fournissent les documents nécessaires. Vous serez peut-être amenés à verser des frais à l'office, **80% seront peut-être pris en charge par le Conseil Général**. Sans l'aide active et le civisme de chacun, l'échange ne pourra pas être finalisé.

## RENOVATION DE LA SALLE COMMUNALE

A l'occasion de la rénovation de la salle communale, voici quelques photos du chantier :



Les hamois pourront profiter de la nouvelle salle qui a subi les travaux suivants : isolation extérieure, radiateurs électriques, VMC double flux thermodynamique, compteur d'énergie, nouvelles fenêtres ; auvent. **Avec le soutien financier de : CG 53 7853 €, FEDER (Union Européenne) : 5 000€, ADEME : 17 174,24€, Conseil Régional des Pays de Loire : 7 200€.**

## EMPLOI SAISONNIER

La commune recherche une personne pouvant remplacer M. Brindeau durant ses congés d'été, pendant 1 mois sur juillet et août. Il s'agira essentiellement d'entretiens d'espaces verts. Les hamois seront prioritaires sur le poste. S'adresser à la Mairie en fournissant CV et lettre de motivation.

## ECOLE

Notre collectivité s'engage en apportant son soutien à l'enseignement public, elle est propriétaire des locaux et en assure l'entretien et les réparations ; elle assure l'équipement de l'école (classe mobile : 8 ordinateurs achetés et un tableau numérique). L'Association des Maires de France a calculé que le coût moyen départemental d'un élève d'élémentaire s'élève à 396€ ; et il passe à 1 097€ pour un élève de maternelle (incluant les charges des ATSEM).

La municipalité rappelle qu'elle rembourse les cartes de car aux enfants du Ham scolarisés à Loupfougères sur demande à la Mairie (amener un RIB). Les tarifs de la cantine sont à 2,33 € le repas (enfants et instituteurs) et à 3,49 € le repas adulte. Les horaires de la garderie sont : 7H45 – 8H50 et 16H30 – 18H30. Elle est payante (8 € par an et par enfant).

## PHOTO MYSTERE



La photo du précédent numéro a été prise sur la route d'Hardanges, un peu après la sortie du bourg. **Où a été prise celle-ci ?**  
Petit indice, sur la stèle : « souvenir de 1951 »

# Vie quotidienne

## VOS DEMARCHES

### **PERMIS de CONDUIRE :**

EN CAS DE VOL ou de PERTE une déclaration doit être faite au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, un récépissé sera fourni. La demande de duplicata doit être effectuée durant la période de validité du récépissé auprès de la préfecture du domicile (même si le permis a été établi dans une autre préfecture).

Si le délai de 2 mois est dépassé, il n'est pas nécessaire de refaire une déclaration, mais la demande de duplicata doit être faite au plus vite car, en cas de contrôle, l'absence de permis est considérée comme un délit et le conducteur s'expose à une amende de 15 000 € et est punissable d'un an d'emprisonnement.

La demande peut être faite par procuration, rédigée sur papier libre et accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de la personne qui fera la démarche. La demande peut aussi être effectuée par correspondance (ajouter dans ce cas au dossier une enveloppe affranchie en recommandé avec accusé de réception libellée aux nom et adresse du titulaire).

#### **Les documents à fournir sont les suivants :**

- le récépissé de la déclaration de vol ; si la demande est effectuée par correspondance, il est recommandé d'en faire une copie pour avoir un document à présenter en cas de contrôle routier,
- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...),
- le formulaire [Cerfa n°14075\\*01](#) de demande de duplicata rempli,
- 3 photographies d'identité,
- Dans certaines régions, le montant de la [taxe régionale](#).



### **Inscription sur les LISTES ELECTORALES**

La période de révision est comprise entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2011. Amener une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Le recensement est obligatoire pour les français âgés de 16 ans, les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française. Amener la carte nationale d'identité en cours de validité et le livret de famille des parents.

**Plus d'informations sur :** <http://www.service-public.fr>

## NUISIBLES



*Alors que nos campagnes subissent des dégâts par des prédateurs connus (Rongeurs Aquatiques Nuisibles, Renards, Taupes, Corvidés, Pigeons...), de nouveaux organismes viennent concurrencer notre faune locale et perturber l'équilibre écologique local.*

#### **Le Frelon Asiatique**



A l'heure actuelle, **un nid a été détruit** à Arquenay et des individus ont été détectés à Mée. Seul, le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le « notre », mais on a pu répertorier des **attaques collectives** à l'approche de ses nids. La **vitesse du dard étant plus rapide**, il peut transpercer plus facilement nos vêtements et même les combinaisons de pompiers. La FDGDON 53 dispose pour intervenir en sécurité, d'une combinaison « frelon asiatique ». Le frelon asiatique se nourrit de pollinisateurs (il y trouve une source de protéines). Sont

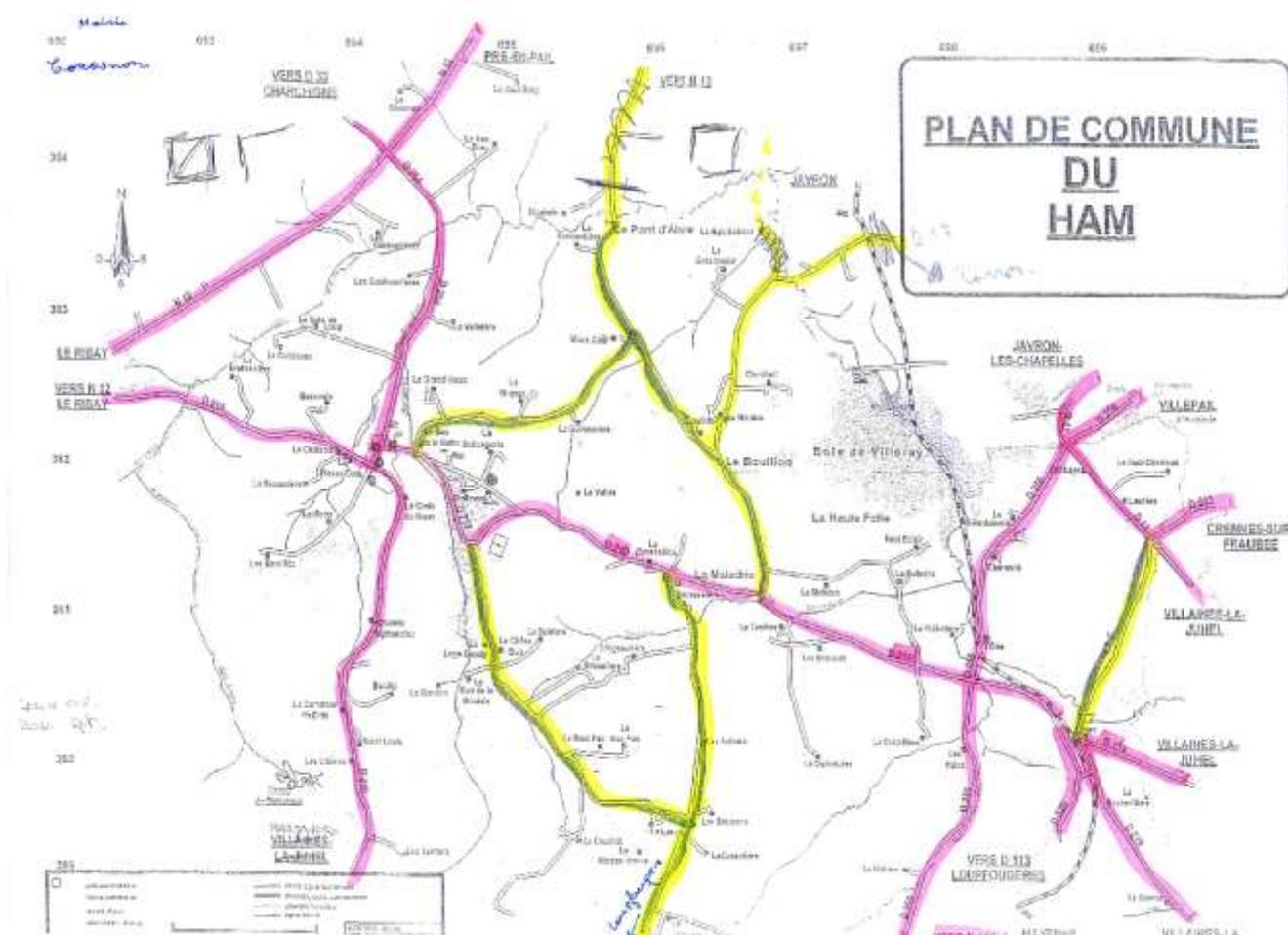
nombreuses notamment ses **attaques sur les abeilles**. Pour illustration des dégâts : 5 frelons asiatiques devant une ruche provoque très rapidement la fin de la ruche car les abeilles délaissent leurs activités au profit de la défense de la ruche, elles ne produisent plus de miel et ne se nourrissent plus, elles ne s'occupent plus de leurs larves, la ruche est affaiblie et plus sensible aux maladies qui s'installent... En Asie, les abeilles arrivent à se défendre. Mais face à ce nouvel arrivant, celles de nos régions ne trouvent pas de stratégie efficace pour s'en prémunir. Et pour l'**environnement**, quelles sont les **menaces**? Au vu de sa récente implantation, des études ont été menées, mais il faudrait plus de recul pour pouvoir prouver certaines craintes. Car une question se pose malgré tout : face à cet insecte, qu'advient-il du processus naturel de la pollinisation ? Quels sont les risques à terme sur la biodiversité et notre environnement ?

### L'Ambroisie

Les **allergies** provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives, vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente, ainsi que dans les zones où le vent est capable de transporter du pollen (jusqu'à 100 km de rayon !). Bien implantée en Rhône-Alpes, 12 % de la population est allergique, entraînant des dépenses colossales pour la santé publique. Sa faible exigence, sa bonne résistance à la sécheresse et sa rusticité font qu'elle colonise rapidement zones cultivées et non cultivées. L'augmentation des présences isolées, dans des régions non envahies par l'ambroisie, s'explique souvent par l'apport de graines dans des sacs de semences (tournesol) ou nourriture pour oiseaux. Depuis 2009, son existence a été décelée, en Sarthe, à **moins de 10 km de nos limites départementales**.



### DENEIGEMENT



En ses périodes de froid il peut être utile de savoir qui contacter pour le déneigement des routes : en jaune routes déneigées par la CCV, en rose celles faites par le département (ATDN à Parnigné sur Braye au 02.43.08.24.10).



### ETANG

Il est interdit de traverser l'étang gelé à pied, ou d'y nager. La responsabilité de la Mairie ne peut être pas engagée en cas d'accident. Il est important que chaque personne soit consciente des risques (pouvant être fatals).

### FACEBOOK

Rejoignez la page sur le Ham (recherchez « le Ham communauté ») et vous serez au courant de tout ce qui se passe sur la commune (manifestations des associations, spectacles...).

### ANIMAUX ERRANTS

La CCV a mit en place un tarif pour les séjours en chenil de 20€ que le propriétaire devra régler en venant chercher l'animal, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

# Vie associative

## COMITE DES FETES



### Nouveau bureau :

**Président :** Jérôme GUET, **Trésorier :** Claude BRUSADELLI,

**Trésorier adjoint :** Jonathan MOORE,  
**Secrétaire :** Christiane BANTON (absente sur la photo)

**Membres :** Jackie LEDAIN, Emilie TRANAIN, Paul RAMON, Joël LEFEUVRE, Christelle LEBLANC, Christian VALLEE et Nicolas DEMAS.

### Fête communale :

Il y avait peu de personnes au **repas dansant** du 14 août. Le nouveau Comité espère que cela va évoluer positivement l'année prochaine. **Convivialité et bonne humeur sont toujours les maîtres mots de la soirée !**

Malgré le temps maussade le 15, les hamois étaient au rendez vous ; la **fanfare** de Carelles-Larchamps et le **feu d'artifice** ont enchanté les petits et les grands.

**Classement de la course cycliste :** 1- Lebreton Romain (VS Chartrain) en 2 heures 40 minutes ; 2- Louyest Guillaume (AG Orval Coutance) ; 3- Penloup Anthony (Veranda Rideau Sarthe) ; 4- JARRIER Benoit (Veranda Rideau Sarthe). **8-Mickael Barbier. Classement spécial 3<sup>ème</sup> catégorie et juniors :** 1- Leroux Tony (EC Mayennaise) 17<sup>ème</sup> au général ; 2- Valk Martti (EC Mayennaise) 19<sup>ème</sup> au général.





### Marché de Noël :

Bravant le froid et la neige, de nombreuses personnes se sont déplacés le vendredi 17 décembre pour profiter du marché de Noël.

CONTACT : Jérôme GUET, « Grand Houx », au 06-08-67-42-68

### SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT

---

Nous voilà début décembre, la saison de chasse avance, une saison qui s'annonce pas mirobolante pour ce qui est du petit gibier.

Le lièvre est bien présent, mais cette année, nous avons un seul bracelet par chasseur. Les lapins sont concentrés par endroit. Perdrix et faisans ont eu plusieurs nichés. Cet été, à l'ouverture tout avait presque disparu ???

On attend les pigeons et bécasses pour relever le déficit. Le gros gibier se porte bien.

Déjà 32 renards de tués.

*Bonne fin de saison à tous. Meilleurs vœux. Le bureau.*

CONTACT : Claude Roncin, « Les litières » Tél. : 02-43-03-97-93

### GDON (LE RIBAY)

---

Suite aux recettes importantes de notre choucroute 2010, la campagne de dératisation se poursuit gratuitement en 2011. Vous pourrez donc récupérer du raticide en contactant le 02-43-03-40-21 ou le 06-78-92-15-65.

Les responsables du bureau sont : Mme Morin MJ, trésorière ; MM. Leblanc R et Roncin T (absent sur la photo), vice présidents M. Bergue Rémi, secrétaire ; M. Bouvry, président.

*Je vous présente au nom de notre association nos meilleurs vœux pour 2011. Le Président.*



### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE HAMOISE

---



La saison 2010-2011 a repris, le jeudi 2 septembre de 20H30 à 21H30 à la salle communale. Les licences sont à 30 € assurance comprise. Il est toujours temps de s'inscrire ou de venir découvrir les bienfaits de la gym.

Quatorze licenciés se retrouvent le jeudi pour travailler chacun à son rythme et suivant ses aptitudes, sans esprit de compétition.

Les séances se terminent fin avril, ensuite nous organiserons tous les mercredis des sorties pédestres ouvertes à tous et gratuites. Le départ est à 20H sur le lieu de randonnée. Il est possible de se procurer les plannings à la mairie du Ham ou à l'agence de tourisme

de Villaines. Les distances de randonnée se situent entre 10 et 20 km.

*Bonne année. Le Bureau.*

CONTACT : Michel Barbier, « La Source » Tél. : 02-43-03-30-17

Le club compte 81 adhérents.

Notre doyenne, Alice RENAUD a fêté ses 104 ans le 15 juillet dernier.

Nous avons eu la joie de fêter les 100 ans de Marie-Louise Perrin le 9 avril 2010.

Malheureusement, Pierre DESCAUCHEREUX et Gaston BRUNET nous ont quittés.

L'assemblée générale et la galette se sont déroulées le mercredi 20 janvier 2010. Il y a eu un changement dans la composition du bureau : Roland Marin a démissionné pour raison personnelle. Nous le remercions pour tout son dévouement. André BEASSE a été élu à la majorité. Nous remercions la commune pour sa subvention.

**126 équipes au concours de belote avec annonces du Club.** Le résultat est le suivant : 1ers CHAINAY Denise et Roland - Bais - 6778 pts. 2èmes : LANDEMAINE Juliette et MAINGARD Yvonne - Chantrigné - 6468 pts. 3èmes: POTTIER Mady et SAUNIER Madeleine - Bais - 6392 pts. 4èmes : ESNARD et FOUCHER - Hardanges - 5930 pts. 5èmes : RICHARD Mme et Mr - Javron- les-Chapelles - 5869 pts.



**En prévision** : une journée jarret au mois de mars, Terra Botanica près d'Angers, un spectacle en fin d'année 2011. Pour le reste du calendrier voir en fin de bulletin.

*LE CLUB DES BRUYERES VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2011.*

CONTACT : Eugène Bourgoïn, « La Gare » Tél. : 02-43-03-28-21

---

#### SPORTING CLUB HAMOIS

---



Dans le cadre d'un achat groupé de défibrillateurs (appareils pouvant sauver des vies en cas d'arrêts cardio-respiratoire) organisé par la Communauté de Communes de Villaines-La-Juhel, le Conseil Municipal a décidé d'en acquérir un spécialement pour le Sporting Club Hamois. Monsieur le Maire rappelle qu'un premier appareil (stocké dans la chaufferie près de la Mairie) a été acquis en 2009 afin d'être accessible au plus grand nombre (école, utilisateurs de la salle socioculturelle, associations...). Le terrain de football étant excentré par rapport au village, l'achat de ce second appareil, à disposition du Sporting Club, permettra de gagner un temps précieux en cas d'urgence.

**BUREAU** : Christophe Mézière (à droite sur la photo), Président ; Nicolas Fouassier et Didier Renard vice-présidents ; Frédéric Barré, Trésorier ; Marina Barbier, secrétaire.

Le club souhaite faire part de sa reconnaissance à :

- Jean Lanoë pour le traçage du terrain et l'entretien des vestiaires
- Patrick blanc pour la gestion des équipements et matériels, notamment pour la recherche de partenaires et sponsor dans l'achat des 2 nouveaux jeux de maillot destiné aux équipes A et B.
- D'une manière générale, toutes les personnes qui œuvrent chaque week-end pour le bon déroulement des compétitions (dirigeants, arbitre, bénévoles...).
- Sans oublier l'école de foot le mercredi et la municipalité pour l'entretien des équipements.

D'autre part, meilleurs vœux pour cette nouvelle année, bonne santé à tous et rendez-vous au stade de la butte des Avenrys pour encourager et soutenir les sportifs représentant la commune.

Le bureau.



**CONTACTS :** Christophe Mezière, « Le Bas Chevreau », Crennes s/Fraubée, Tél. : 06-81-14-18-41 ; site internet : <http://sch.site.free.fr>

---

#### **AMICALE DU RPI LE HAM – LOUPFOUGERES**

L'amicale du RPI poursuit ses activités afin de récolter des fonds, pour participer au financement des sorties pédagogiques et des Classes de Découvertes.

#### **✧ SORTIES REALISEES EN 2010 :**

Juin 2010 : **CLASSE DE MER** pour les GS-CP-CE1 soit 32 enfants (avec une participation : des parents d'élèves : 2880€, des Mairies : 2880€ et de l'Amicale : 3738€)

Décembre 2010 : **CLASSE DE NEIGE** pour les CM1-CM2 soit 15 enfants (avec une participation : des parents d'élèves : 3300€, des Mairies : 1350€ et de l'Amicale : 2950€)

#### **✧ SORTIES PREVUES EN 2011 :**

Sorties pédagogiques pour l'ensemble des classes

#### **✧ COMPOSITION DU BUREAU 2010-2011 :**

Président : Laurent ROCHER - Vice-président : Patrick BLANC

Trésorière : Caroline FESTOC - Trésoriers-Adjoints : Noëlle GOUPIL et Sébastien FRUITIER

Secrétaire : Céline JOURDAN - Secrétaire-Adjointe : Christelle LHUISSIER

Membres : Martine SERRAND - Xavier DUVIEILH - Annie CAMUS POTTIER - Gabrielle PEREZ - Jonathan MOORE - Sonia GONANO - Karine CHAUDET - Aurélia CORDIER

*L'Amicale vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'Année 2011*

**CONTACT :** Laurent ROCHER, « Le Vieux Presbytère » Tél. : 02-43-03-92-24

---

#### **COOPERATIVE D'UTILISATION DU MATERIEL AGRICOLE (CUMA)**

**CONTACT :** Jérôme Renard, «la Grange », Tél. : 02-43-04-29-80

---

#### **MUTUELLE D'ENTRAIDE AGRICOLE**

**CONTACT :** Christophe Mezière, «Le Bas Chevreau», Crennes sur Fraubée, Tél. : 02-43-08-11-89

CONTACT : M. Christian Bourge, impasse de la gendarmerie, 53640 Le Ribay, tél. : 06-89-44-18-82

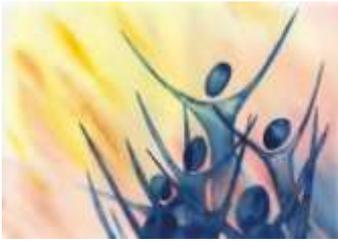
AFN ET ANCIENS COMBATTANTS



Pour les dates des Commémorations, merci de regarder en fin de bulletin.

CONTACT : André Lanoë, «La Bellangerie», Tél. : 02-43-03-97-58

« Don d'organes, Donneur ou pas, Je sais pour mes proches, ils savent pour moi »



**Le don d'organes, de sang, de plaquettes, de plasma, de sang de cordon et de moelle osseuse a été choisi comme thème de la "Grande Cause Nationale 2009" par décret à l'Assemblée Nationale. En 2010, la révision de la loi de bioéthique, des interventions chirurgicales réussies mettent le sujet de la greffe et donc du don d'organes au cœur de l'actualité.**

L'association se mobilise pour sensibiliser les Mayennais à cette question du don d'organes et de tissus [dont la moelle osseuse]. En effet, malgré les efforts et l'engagement de la société civile, les besoins non couverts demeurent préoccupants (\*). **Le 1 avril 2011, 20h00, salle des Ondines à Changé, FRANCE ADOT 53** organise une conférence sur la greffe de visage avec l'intervention du Professeur Sylvie TESTELIN, qui a participé avec le Professeur DEVAUCHELLE à la première greffe partielle de visage en 2005 à AMIENS.

Trop souvent, ne sachant pas si leur proche décédé aurait souhaité un don d'organes, un tiers des parents des donneurs potentiels refusent le prélèvement. Pour cette raison, il est important d'informer ses proches de son souhait en cas de décès. Il est encore mieux de porter sur soi une carte de donneur d'organes et/ou d'être inscrit sur le registre national des donneurs de moelle osseuse. Après avoir demandé leur carte, 74% des porteurs ont reparlé du don d'organes en famille, 53% entre amis, et 29% entre collègues de travail. **Le port de la carte libère donc véritablement la parole.** Pour répondre à vos questions, obtenir de la documentation, un formulaire Moelle osseuse, une carte de donneur : FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL cedex tél : 02.43.90.68.10 – [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr) – [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

(\*)Chiffres 2009 : 14 392 malades en attente de greffe. 4580 ont bénéficié d'une greffe. 280 décès faute de greffon. Besoin de 10000 nouveaux donneurs de moelle osseuse par an, en France.

# Vie culturelle

## Point-lecture

Le point-lecture est ouvert les : **Lundis (16 h 45 - 18 h 15) et les Samedis (10 h 30 - 12 h 00)**. Il est équipé d'un ordinateur avec un accès à internet. Les livres sont régulièrement renouvelés.

## Théâtre « la Mine Noire »

Le vendredi 8 octobre a eu lieu le spectacle « Mine Noire » organisé par le Prisme à la salle socio culturelle. L'histoire de Minus le mineur condamné à extraire les dernières ressources pétrolières ; qui permet de réfléchir sur l'écologie et l'utilisation énergétiques. Avec Elise Combet, comédienne, marionnettiste, plasticienne et Hubert Jéga à la conception et à la mise en scène.



La troupe d'amateurs «Villaines en scène» s'est encore agrandi pour présenter une comédie écrite par Jean-Louis Goussin : "Métamorphoses dangereuses". Ils étaient en représentation au Ham le 11 novembre. Le docteur Hultit, ancien charcutier reconverti dans la chirurgie esthétique, officie malgré quelques «loupées», entre son épouse et sa secrétaire-maîtresse qui en demande toujours plus. Ce métier occasionne parfois de curieuses situations qui ne sont pas toujours gérées avec discernement, si bien que le résultat n'est pas toujours celui escompté !

*Exposition de juillet au 1 bis rue du Mont*



3 artistes locaux ont exposé leurs œuvres au mois de juillet : Adeline ROCHER, Patrick LALLEMAND et Mathieu BARBIER (tous les deux à droite sur la photo).

*Le coin historique : le SIVOM et Robert Buron*

Nous nous sommes intéressés dans le bulletin du premier semestre à la CCV (Communauté de Communes de Villaines), voilà donc l'occasion de parler de sa création. Créée en octobre 1965, ce syndicat avait pour but d'élaborer des projets trop ambitieux pour les communes seules. Il regroupait les communes suivantes : Villaines, Courcité, Averton, ST Germain de Coulamer, St Mars du désert, St Aubin du désert, Gesvres, Villepail, Cresnes sur Fraubée et bien sûr le Ham. Loupfougères l'intègrera en 1971.

Ce syndicat a permis entre autre, la création du CEG, Collège d'Enseignement Général, en 1966 (actuel Collège des Garettes), cette création a aussi été permise par l'impulsion donnée par M. Dugué, instituteur. A l'époque, seulement 3 élèves du Ham se rendaient à vélos au collège : Mrs Gérard Barbier, Jean Yves Laigneau et Alain Delaurière.

Toutes les entreprises ont eu la possibilité de fournir le SIVOM ; Auguste Gilet, commerçant du HAM de l'époque avait fait soumissionné son grossiste de Mayenne qui n'a pas été retenu.

M. Robert Buron, maire de Villaines à l'époque a été le premier président du SYVOM. Suite à sa démission c'est André Morin (maire d'Averton) qui a été élu à la présidence du Syndicat.

Quelques dates importantes du fonctionnement du SIVOM :

1968	Création du service des eaux
1973	Construction de la salle de sports en annexe du collège public
1975	Mise en place du service d'enlèvement des ordures ménagères
1977	Construction du bâtiment administratif du SIVOM
1978	Mise en place du service assainissement, création du réseau et des lagunes à Averton, construction de la station d'épuration à Villaines-la-Juhel
1982	Construction d'un premier atelier relais à Courcité
1984	Réalisation d'un premier ensemble de 14 logements
1989	Participation du SIVOM à la construction de la piscine d'été de Villaines-la-Juhel

Le SIVOM est transformé en Communauté de Communes par arrêté préfectoral le 23 décembre 1993.



**Robert Buron** est un homme politique français, né le 27 février 1910 à Paris et décédé le 28 avril 1973 à Paris. Il fut député et ministre sous les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques. Il adhère au parti démocrate populaire puis est l'un des fondateurs du Mouvement Républicain Populaire (MRP) à la Libération. En 1945, il est élu député de la Mayenne et le restera jusqu'en 1959, sa femme étant originaire de notre département. Il sera nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques dans le cabinet de Georges Bidault, le 20 octobre 1949 (à six reprises). Il est élu conseiller général de Villaines-la-Juhel en octobre 1951, puis maire de la commune de 1953 jusqu'en mars 1970. Il s'opposera à la Guerre d'Indochine et contrairement à son parti, soutiendra la constitution du Gouvernement de Pierre Mendès France (ce qui lui vaudra le portefeuille de l'Outremer et d'être exclu du groupe parlementaire MRP). Lors de la crise algérienne, il est favorable à une intervention du Général De Gaulle et à une évolution de l'Algérie française. Il sera nommé ministre des Travaux Publics du Transport et du Tourisme par ce dernier. Il est avec Louis Joxe et Jean de Broglie l'un des négociateurs et signataire des accords d'Évian, qui mettent fin, en mars 1962, à la guerre d'Algérie. Il démissionnera de son poste le 15 mai 1962. Il deviendra maire de Laval en 1971 et le restera jusqu'à sa mort en 1973. *Il publiera « La Mayenne et moi »* en 1978 (édition Cana). Sa fille Martine a été maire de Châteaubriant (44), et député européen.

# Numéros utiles

STADE MUNICIPAL : 02-43-03-99-59, SALLE COMMUNALE : 02-43-03-99-58, ECOLE : 02-43-03-94-77,  
GARDERIE : 02-43-04-29-29

Mme MALNUIT, aide à domicile, « la Rousselière », tél : 02-43-03-33-89.

**Assistantes maternelles** : Mme MARTIN, « Chérance », tél : 02-43-03-93-19 et Mme THEBAULT, « les Gouhonnères », tél : 02-43-03-91-30.

## ARTISANS ET COMMERCANTS

<b>SARL GUY LAVALEUR (Fabrication-meubles-cuisines)</b> « Bellevue » Tél.: 02-43-03-97-26 Fax : 02-43-03-95-79
<b>SA SALIN AGRICULTURE 53</b> Route de Villaines Tél. : 02-43-03-97-76 Fax : 02-43-03-97-37
<b>SARL MOULE RENOV'</b> « les Haies » Tél. : 02-43-03-14-22 ou 06-74-81-37-92
<b>Jonathan et Yasmeen MOORE (chambres d'hôtes et restaurant)</b> « le Château » Tél. : 09-60-03-41-91 ou 06-32-06-05-84 <a href="http://www.lechateau-leham.fr">www.lechateau-leham.fr</a>
<b>CAFE BRASSERIE GILET (restaurant)</b> 5 rue principale Tél. : 02-43-03-97-06
<b>LAVALEUR CHRISTIAN Travaux agricoles</b> « le Chêne Buin » Tél. : 02-43-03-98-63
<b>Jean-Philippe MOREAU (meubles en bois-mosaïque)</b> 4 lotissement du Mont du Saule Tél. : 06-80-11-27-21
<b>TRANSPORT MEUNIER</b> « la Gare » Tél. : 02-43-03-76-82 Fax : 02-43-03-47-82

POUR TOUTES REMARQUES OU SUGGESTIONS CONCERNANT LE BULLETIN MUNICIPAL N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE  
SECRETARIAT DE LA MAIRIE OU PAR MESSAGERIE ELECTRONIQUE : [bulletinleham53@orange.fr](mailto:bulletinleham53@orange.fr)

*Prenez bonne note...*

**En Janvier**

**Samedi 8** : Vœux du Maire, 11 H (salle socioculturelle)

**Samedi 15** : Galette du foot (SCH)

**Dimanche 16** : Journée retrouvailles, club des Bruyères, à Meslay du Maine

**Mercredi 19** : Assemblée générale du Club des Bruyères suivie de la galette

**En Février**

**Samedi 5** : Loto du RPI

**Samedi 19** : Soirée « moules-frites » du Comité des fêtes, salle socioculturelle

**En Mars**

**Samedi 12** : Soirée entrecôte du SCH

**Samedi 5** : Repas des Aînés offert par le CCAS, 12h (salle communale)

**En Avril**

**Samedi 2** : Soirée de printemps du RPI, salle socioculturelle

**Lundi 25** : Ouverture de l'étang de Bondy (Comité des fêtes)

**Mardi 12** : Assemblée générale de la Fédération à Bonchamps

**En Mai**

**Mardi 3** : Concours de Belote du Club des Bruyères

**Dimanche 8** : Commémoration de la victoire de 1945, 11h30 : départ de la Mairie

**Mercredi 18** : Olympiades (ex-journée de forme) à Mayenne, club des Bruyères

**En Juin**

**Jeudi 16** : date limite d'inscription au Concours des Maisons Fleuries

**Vendredi 10 juin** : Assemblée générale du SCH

**Samedi 11, dimanche 12 et samedi 13** : Tournoi de football, SCH

**Samedi 25** : Grill de l'Amicale RPI, salle communale

**En Juillet**

**Dimanche 3** : Concours de Pétanque du Comité des Fêtes (stade municipal)

**Lundi 4 juillet au 29 juillet** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), salle socioculturelle

**En Août**

**Dimanche 14** : Soirée dansante du Comité des fêtes

**Lundi 15** : Fête communale (place de l'église) – Manèges - Course cycliste - Vide grenier – Spectacle - Feu d'artifice

**Mardi 23** : Repas du Club des Bruyères

**En Septembre**

**Mercredi 14** : Fête du 35<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération au parc des Loges (club des Bruyères)

**Samedi 17** : Loto du Comité des Fêtes, salle communale

**En Octobre**

**Samedi 8 octobre** : Choucroute du GDON du Ribay

**Mardi 25** : Concours de Belote du Club des Bruyères

**En Novembre**

**Vendredi 11** : Commémoration de l'armistice 1918, 11h30 : départ de la Mairie

**En Décembre**

**Dimanche 18** : Marché de Noël du Comité des Fêtes